



FORMATION CONTINUE



INFO

Conditions d'inscription

1. Lien d'inscription sur :

[▶ campus-bougainville.fr](https://campus-bougainville.fr)

2. Suivez les instructions sur la plate-forme d'inscription afin de vous pré-inscrire

3. Information collective

4. Entretien individuel

À SAVOIR

Conditions d'admission et pré-requis

- ✔ Être âgé(e) de 18 ans minimum
- ✔ Être salarié(e) (contrat de professionnalisation ou CPF de transition professionnelle)
- ✔ Être demandeur d'emploi (congé de reclassement ou autre statut)
- ✔ Auto-financement

Pour obtenir plus de renseignements, vous pouvez contacter :



Mme Alexa HACHET
Responsable de formation

Quelques chiffres

Taux de réussite : à venir
Taux de satisfaction : à venir
Taux d'insertion : à venir

Mise à jour le: 30/11/2023

Diplôme de niveau III

Délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

Objectifs de la formation

Le CAPa Métiers de l'agriculture permet de :

- ✔ Travailler les sols : préparer les parcelles, procéder aux plantations des semis
- ✔ Surveiller la croissance et la protection des végétaux
- ✔ Récolter et conditionner les produits
- ✔ Entretien du matériel et les outils

Débouchés

Le titulaire de ce diplôme peut exercer son activité dans différents types d'exploitations en tant que salarié agricole.

Mais il est possible, à certaines conditions de continuer à se former en préparant un BP Responsable d'Entreprise Agricole.

Contenu de la formation

- Opérations de préparation du sol et des parcelles
- Opérations techniques (semis, plantation, desherbage)
- Réalisation des opérations nécessaires pour une bonne reprise et acclimatation des végétaux
- Enjeux environnementaux et sociétaux de l'agriculture
- Dynamiques sociales et professionnelles de son territoire.
- Préparation des produits, calibrage et conditionnement pour le stockage
- Vente des produits
- Périodes en entreprise

Modalités pédagogiques

Cours théoriques en face à face, travaux pratiques sur site et à l'extérieur, visites pédagogiques et stages en entreprise.

Modalités d'évaluation

- 7 Unités Capitalisables (UC) – Formation diplômante
- Les évaluations se déroulent en situations professionnelles
- Le CAPa Métiers de l'agriculture est obtenu en contrôle continu après validation de chacune des 7 Unités Capitalisables.
- En cas d'échec, le candidat conserve pendant 5 ans le bénéfice des UC validées et peut se représenter pour valider les UC manquantes.

Frais de gestion administrative

50€ de frais de gestion hors financement pôle emploi & région



DURÉE DE FORMATION (heures prévisionnelles)

- ▶ 714 heures en centre de formation
- ▶ 259 heures dans une exploitation agricole

Période : du 05/02/2024 au 16/08/2024


www.campus-bougainville.fr

Suivez-nous sur :